

## 14ème législature

<b>Question N° : 8303</b>	<b>De M. Jacques Bompard ( Non inscrit - Vaucluse )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Ville</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Cohésion des territoires</b>
<b>Rubrique &gt;aménagement du territoire</b>	<b>Tête d'analyse &gt;politique de la ville</b>	<b>Analyse &gt; propositions.</b>
Question publiée au JO le : <b>30/10/2012</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>26/02/2013</b> Date de renouvellement : <b>04/06/2013</b> Date de renouvellement : <b>24/09/2013</b> Date de renouvellement : <b>28/01/2014</b> Date de renouvellement : <b>20/05/2014</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'égalité des territoires et du logement, chargé de la ville, sur la rénovation de la politique de la ville. Dans la note d'analyse numéro 278 de septembre 2012, éditée par le Centre d'analyse stratégique et intitulée "La participation des habitants : trois pistes pour rénover la politique de la ville", il n'y a pas une ligne sur la nécessité de travailler pour s'intégrer réellement dans notre société. À chaque page figurent des droits nouveaux mais nulle part il n'est fait allusion à des devoirs. Il souhaiterait savoir si le retour aux principes de base et de bon sens ne serait pas plus efficace que les meilleurs sentiments du monde déconnectés du réel.